

Le ministre a dit que certains députés s'opposaient à ce bill. Je juge utile de consigner au compte rendu des extraits d'éditoriaux de trois journaux qui n'ont pas la même tendance politique. Voici un extrait de l'éditorial du *Star* de Windsor du 3 mai 1972:

Le gouvernement est coupable d'avoir trompé les Canadiens. Il avait promis d'établir une politique de contrôle de la mainmise étrangère. Ce n'est pas une politique qu'il a mise sur pied mais une farce lamentable.

On m'accuse parfois d'employer des termes durs, mais je ne crois pas que j'aurais pu utiliser des mots plus durs que ceux du rédacteur en chef de ce journal.

Dans le *Star* de Toronto du 3 mai 1972, on trouve ceci:

Ce que le gouvernement Trudeau a sorti hier, après deux ans d'hésitation, n'est qu'un lamentable embryon de politique canadienne sur la mainmise étrangère. La montagne qui a accouché d'une souris a fait du bon travail en comparaison.

Appeler cela une politique de propriété étrangère, c'est faire injure à l'intelligence des Canadiens. Ce n'est rien de plus qu'un geste faible, timide qui décevra amèrement les Canadiens nombreux qui ont à cœur l'indépendance de leur pays...

Dans le *Journal* d'Edmonton de la même date on déclare ceci:

Mais quelle mesure minuscule nous avons là vraiment! Qu'Ottawa ait mis tous ces longs mois pour produire un bill de 14 pages seulement rend perplexé. Il est clair que la montagne vient d'accoucher d'une souris.

Voilà comment ont réagi tous ceux que l'indépendance et l'avenir du Canada préoccupent. Quant à mes collègues et moi, ce ne sont pas les détails ou les lacunes du bill qui nous inquiètent. Le véritable problème auquel le Parlement et tous les Canadiens font face, c'est celui de la préservation de l'identité canadienne, celui de la faculté des Canadiens de choisir leurs propres objectifs et de planifier leurs propres avenir et société distinctifs. Ce qui est en jeu, et ce n'est là qu'une partie de tout le problème, c'est l'avenir même de notre pays, les emplois des Canadiens dans les années à venir, la question de savoir qui aura la priorité dans les investissements au Canada, et la question de savoir qui décidera de l'orientation de l'économie canadienne dans les années à venir; d'après notre expérience, les décisions dans un grand secteur de notre économie ont été prises par le passé par des sociétés multinationales, par des conseils d'administration et par la gestion à l'extérieur du pays.

L'honorable député de Fundy-Royal (M. Fairweather) a parlé des sociétés multinationales. La chose importante dont il faut se rendre compte au Canada c'est que l'intérêt collectif des sociétés multinationales place l'intérêt du Canada au second rang. Lorsque les intérêts d'une société entreront en conflit avec les intérêts du peuple canadien, il n'y a absolument aucun doute sur la décision que prendra la société. C'est l'intérêt de la société multinationale qui aura la préséance.

Comme le sujet me tient très à cœur, je rappelle aux députés que la question de l'indépendance du Canada est plus ancienne que le pays lui-même. L'histoire nous enseigne que la Confédération elle-même est le fruit du désir commun de la population de cette partie de l'Amérique du Nord de sauvegarder son indépendance face à son voisin du Sud en voie d'expansion. Le Canada a été constitué à cette fin et les gouvernements successifs du pays et les

[M. Lewis.]

chefs d'entreprise semblent peu à peu s'éloigner de cet objectif. C'est pourquoi, à mon sens, il faut s'opposer à ce bill. L'histoire de notre pays a été marquée par des efforts réitérés pour combattre l'assimilation par les États-Unis.

• (1620)

Lorsque ceux d'entre nous qui prônent plus d'indépendance pour le Canada expriment leurs vues, on les taxe souvent d'anti-américanisme. Je tiens à souligner, comme je l'ai souvent fait, que je ne m'en prends pas du tout aux États-Unis. Je m'oppose à certains membres de mon parti, qui ne font pas partie de la députation, mais qui accusent les États-Unis de causer toutes sortes de torts au Canada. Une de leurs expressions favorites, c'est que les États-Unis ont violé le Canada. Je suis assez avocat pour savoir qu'il ne saurait y avoir de viol où il y a eu invite et consentement. Il se trouve que les hommes d'affaires du Canada et tous les gouvernements qui s'y sont succédé ont toujours invité les Américains à venir exploiter nos ressources, à établir des filiales ici et, de propos délibéré, vendu une grande partie de notre économie aux sociétés multinationales avant même qu'elles n'acquiescent leur puissance actuelle. Nous ne faisons que reconnaître que nous avons atteint un autre de ces tournants historiques où il nous faut endiguer la domination américaine. Je soutiens qu'il importe d'agir dès maintenant, car tout ce travail ne s'accomplira pas du jour au lendemain.

Ce processus va prendre des années. Il faut, à un moment donné, qu'un gouvernement fédéral ingénieux donne le coup de barre. Ce moment est arrivé trop tard plutôt que trop tôt. Le Nouveau parti démocratique a maintes fois dit et répété qu'il était déterminé à redonner aux Canadiens le contrôle de leur propre économie. Plus loin dans mon discours, je vais proposer au moins quelques dispositions qui pourraient être prises dès maintenant. Ce qui me déprime réellement, c'est que le ministre a signalé dans son discours—comme tous les députés libéraux le savent, j'en suis certain et l'ont reconnu—que la majorité des Canadiens souhaitent une plus grande mesure d'indépendance économique. Enfin, le ministre a terminé—et j'espère qu'il va me pardonner—avec une pitoyable défense de rien du tout. Les Canadiens souhaitent une plus grande mesure d'indépendance économique. Le parti libéral le reconnaît, mais il refuse d'abonder dans ce sens. Le gouvernement actuel et celui qui l'a précédé, également un gouvernement libéral, ont institué deux commissions d'étude. Un comité parlementaire a aussi été chargé d'étudier ce problème. Des recommandations très précises ont été présentées mais presque toutes sont restées sans suite et ont été balayées sous le tapis.

Le gouvernement, par l'intermédiaire d'un membre du cabinet, a créé un groupe d'étude chargé d'élaborer une politique. Celle-ci, présentée au Parlement, n'effleurait même pas la surface du rapport Gray, à plus forte raison la question du contrôle étranger de notre économie. Je vous rappellerai, monsieur l'Orateur, que le rapport Gray signalait cinq voies d'intrusion étrangère dans notre économie. Le bill n'a traité qu'à l'une d'elle, la reprise de sociétés canadiennes déjà en existence. Il vise l'aspect le moins important des cinq, portant sur la partie la plus faible des capitaux étrangers investis dans le pays. Le bill indique un pourcentage de 20 p. 100, mais le ministre, dans son exposé, a dit que dans la plupart des années le chiffre est plus proche de 5 que de 20 p. 100. Le bill et le gouvernement ne traitent que de cette partie du problème.